

Télétravail : Les négociations avancent...

Les négociations portant sur l'amélioration des conditions de mise en œuvre du télétravail se poursuivent.

Cinq réunions de négociations sont programmées entre le 4 février et le 7 avril sur les thématiques suivantes :

- **Dotations** : « Proposer une solution d'équipement adapté pour le domicile et identifier le personnel concerné »
- **Rythme de télétravail** : « Définir 2 à 3 modèles de rythme de télétravail »
- **Participation financière** : « Analyser la pertinence d'une participation financière et en estimer le montant »
- **Prévention des risques professionnels liés au télétravail** : « Identifier les risques professionnels spécifiques au télétravail et proposer des solutions pour les prévenir »
- **Accompagnement des collaborateurs** : « Proposer une FAQ avec une partie dédiée aux managers »

Nous escomptons obtenir des avancées à l'issue de cette séquence de négociations très concrètes.

➔ **Certaines propositions CGT sont sur notre site internet depuis plusieurs mois, elles sont enrichies d'une douzaine de propositions CGT pour garantir le droit à la déconnexion.**

Mutuelle : Des avancées attendues...

Pour mémoire, c'est après d'intenses négociations sur plusieurs années que nous avons obtenu à compter de janvier 2018 la mise en place d'une participation de notre employeur aux frais de Mutuelle et de Prévoyance.

Au 1^{er} janvier 2021, nous constatons une augmentation conséquente des cotisations (entre 1,65 à 12,98 €/mois selon la garantie choisie). Dans le même temps, un projet d'ordonnance gouvernementale prévoit une participation employeur obligatoire pour les territoriaux d'au moins 50 % à l'horizon 2026.

Au CD 78, la participation moyenne employeur est de 26,55 %.

Dans ce contexte, la CGT demande de porter la participation employeur moyenne à 50 % dès 2021.

➔ **Le montant de la participation employeur aux frais de complémentaire santé est à l'ordre du jour du Comité Technique du 11 février, nous y soutiendrons notre demande.**

Égalité Femmes / Hommes : Bientôt un plan d'action !

L'une des valeurs fondamentales de la CGT est le principe d'égalité et de lutte contre toutes formes de discriminations. Aussi pour la CGT, les enjeux relatifs aux principes d'égalité Femmes / Hommes sont prépondérants. Nous avons élaboré un dossier de 6 pages à ce sujet (en ligne sur notre site) et y défendons 25 propositions concrètes. Certaines revendications CGT revêtent un caractère national, mais la grande majorité est spécifique à notre collectivité. Nous agissons tout particulièrement dans l'objectif de :

- Favoriser l'articulation activité professionnelle / vie privée et familiale.
- Prévenir les violences sexistes et/ou sexuelles.
- Améliorer les déroulements de carrière.

➔ **Un plan d'action doit aboutir dans les semaines à venir, nous y contribuons activement et vous informerons des avancées obtenues sur notre site...**

Cellule retraite RH : Une demande CGT en bonne voie...

Il y a plusieurs années, la DRH disposait de professionnel spécialisé sur les questions retraite. Cette spécificité a disparu et engendré de nombreuses difficultés pour les agents pour constituer leur dossier retraite et connaître leurs droits. Depuis, la CGT n'a eu de cesse de demander que soit restaurée une cellule retraite en DRH. Cette demande a recueilli une écoute attentive de la DRH et est en passe d'aboutir.

➔ **Une cellule retraite devrait être créée en DRH pour être effective en avril 2021...**